

---

# De l'enfant du lignage à l'enfant des gamètes

Doris Bonnet\*<sup>1</sup>, Maryvonne Charmillot\*<sup>2</sup>, and Véronique Duchesne\*<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Ceped, IRD – IRD : UR196 – France

<sup>2</sup>Université de Genève – Suisse

<sup>3</sup>Centre d'Etudes des Mondes Africains (CEMAf) – Université de Provence - Aix-Marseille I, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, CNRS : UMR8171, Ecole Pratique des Hautes Etudes – France

## Résumé

Il importe de redire que la représentation biomédicale de la reproduction est une représentation culturelle qui mérite d'être étudiée en tant que telle. Dire que l'AMP participe à une biologie de la reproduction n'est pas suffisant. La biologie renvoie à un corpus de connaissances en évolution, et que les individus s'approprient de façon différente. Cette représentation de la "rencontre" d'un gamète masculin et d'un gamète féminin est bien culturelle (une culture biomédicale occidentale). Il conviendra donc de voir comment "l'enfant d'un couple de gamètes" va-t-il pouvoir remplacer (ou non) lors de recours à l'AMP, "l'enfant du lignage" (africain). Observe-t-on des reconfigurations dans le projet d'enfant ? D'autre part, quelle place est accordée à la parentèle de l'enfant ? En effet, l'ensemble du système de parenté est concerné dans le projet d'enfant et donc dans la reproduction. Il s'agit dès lors de croiser une anthropologie de la reproduction non seulement avec une anthropologie de la parenté mais également avec une anthropologie de la santé. < !-EndFragment->

**Mots-Clés:** Stérilité, Assistance Médicale à la Procréation, Mobilités sanitaires, Technologies de l'information

---

\*Intervenant